COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 juin 2025

VERIFICATION DE L'AGE SUR LES SITES PORNOGRAPHIQUES : UNE MESURE INDISPENSABLE A LA PROTECTION DES MINEURS

Familles de France salue l'entrée en vigueur du dispositif légal imposant une vérification de l'âge sur les sites pornographiques, et prend acte de la décision du groupe Aylo (propriétaire de Pornhub, YouPorn, RedTube) de suspendre l'accès à ses plateformes en France.

Comme l'a récemment exprimé la sénatrice Laurence Rossignol, cette suspension constitue « une petite victoire face à une industrie toute-puissante qui pensait pouvoir continuer à faire primer ses intérêts économiques sur la protection de l'enfance ». Nous partageons ce constat : il s'agit là d'un signal fort, montrant que le droit peut et doit prévaloir sur l'impunité numérique.

Notre souhait n'a jamais été la fermeture de ces sites, même si les contenus sont souvent choquants mais la mise en place de dispositifs fiables, proportionnés et respectueux des libertés, pour prévenir l'exposition précoce des mineurs à des contenus inadaptés. Chaque mois, plus d'un tiers des adolescents de 12 à 17 ans consultent des sites pornographiques. Ces chiffres alarmants illustrent l'ampleur d'un phénomène qui touche désormais tous les milieux, toutes les familles, avec des conséquences préoccupantes en matière de santé mentale, d'éducation affective, et de développement psychologique.

Depuis plusieurs années, Familles de France plaide pour une régulation équilibrée : protectrice pour les enfants, respectueuse des droits des adultes et soucieuse de préserver la vie privée. Le système français de vérification fondé sur le **double anonymat** représente à nos yeux une solution innovante, pragmatique et éthique.

Nous le réaffirmons : la liberté d'accès des adultes à certains contenus ne peut se faire au détriment du droit fondamental des mineurs à grandir sans violence, sans hypersexualisation ni confusion des repères. Cette régulation constitue une avancée essentielle, mais elle ne saurait suffire. Elle doit s'inscrire dans une **démarche globale de prévention**, d'accompagnement parental, de sensibilisation à l'éducation aux médias et à la sexualité, dès le plus jeune âge.

La suspension de certaines plateformes, si elle marque un tournant, ne peut être une fin en soi. Ce qui importe, c'est la **mise en œuvre effective et pérenne de mécanismes de vérification de l'âge** sur l'ensemble des plateformes accessibles en France, y compris les alternatives moins connues mais tout aussi accessibles.

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : contact@familles-de-France.org – Site : www.familles-de-france.org

Familles de France encourage les pouvoirs publics à poursuivre avec détermination ce chantier de régulation du numérique, et invite les parents à s'emparer des outils de contrôle parental, à dialoguer ouvertement avec leurs enfants, et à demeurer vigilants dans un univers digital en constante évolution.

Nous réaffirmons notre engagement pour une société qui protège ses enfants, soutient ses familles, et adapte ses règles aux défis de son temps. Car protéger les mineurs, c'est garantir leur droit à l'innocence, à l'éducation, et à une construction harmonieuse de leur vie affective.

Contacts presse

Emilie Souplet – responsable du pôle éducation
Tél. : 06 27 67 20 61

Mireille Lachaud – responsable du pôle Politique Familial
Tél. : 06 16 58 69 92